

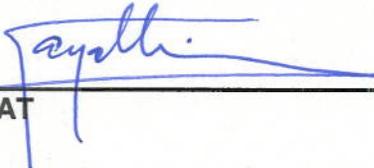
Demande d'approbation des amendements à l'entente de 2009 portant sur la suspension temporaire des livraisons de la centrale de TCE

AFFIRMATION SOLENNELLE

Je, soussigné, **HANI ZAYAT**, Directeur Approvisionnement en électricité pour la demanderesse, au 75, boul. René-Lévesque Ouest, 22^e étage, en la ville de Montréal, province de Québec affirme solennellement ce qui suit :

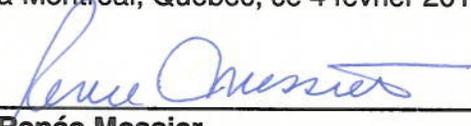
1. La présente demande d'approbation des amendements à l'entente de 2009 portant sur la suspension temporaire des livraisons de la centrale de TCE dans le présent dossier a été préparée en partie sous ma supervision et mon contrôle;
2. J'ai une connaissance personnelle des faits allégués dans la présente demande relatifs aux amendements à l'entente de 2009 portant sur la suspension temporaire des livraisons de la centrale de TCE;
3. La pièce HQD-1, document 2 a été préparée à partir de l'information confidentielle de la pièce HQD-1, document 1.
4. Tous les faits allégués dans ladite demande d'autorisation sont vrais.

Et j'ai signé à Montréal, Québec, ce 4 février 2014



HANI ZAYAT

Déclaré solennellement devant moi,
à Montréal, Québec, ce 4 février 2014



Renée Messier

Commissaire à l'assermentation pour tous les
districts judiciaires du Québec

